

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en formation et en orientation-insertion professionnelle, session 2024, dans l'académie de STRASBOURG.

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de STRASBOURG, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en formation et en orientation-insertion professionnelle, au titre de l'année 2024, dans l'académie de STRASBOURG :

Monsieur BULTINGAIRE Bertrand, attaché principal d'administration de l'Etat, président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame GROSSE Brigitte, attachée d'administration de l'Etat hors classe, vice-présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame JACQUOT Isabelle, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.

Monsieur HECKMANN Thierry, attaché principal d'administration de l'Etat, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame MENEGUZ Marielle, attachée principale d'administration de l'Etat, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.

Monsieur RUEZ David, attaché d'administration de l'Etat classe normale, suppléant, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Strasbourg, le 13 mai 2024



Pour le Président et par délégation
la Directrice Générale des Services
de l'Université de Strasbourg

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Stéphan'.